www.ostbelgien-classic.be FB: Ostbelgien Classic E-mail: info@ostbelgienclassic.com Mobile: +32 495/12 52 48





PHARES SUPPLÉMENTAIRES: NOTE EXPLICATIVE DU RÈGLEMENT

- 1. Le montage de maximum 4 phares supplémentaires est autorisé et vivement recommandé, non inclus ceux d'origine.
- 2. Les phares supplémentaires doivent obligatoirement avoir un look historique.
- 3. Les ampoules au Xénon ne sont pas autorisées.
- 4. Les ampoules LED sont autorisées.
- 5. Exemples:



